Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213502594-20260330-DELIB262026-DE

COMMUNE DE SAINT-BROLADRE
DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2026

L'an Deux mille vingt-six, le trente du mois de mars, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, rue de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-François GOBICHON, Maire de SAINT-BROLADRE.

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-François GOBICHON, Maire, M. Gwendal LECOINTRE AUGAGNEUR, Mme Françoise MOUCHEL, M. Dominique FOURRIER, Mme Chantal JOLY, adjoints, Mme Dominique-Anne MASLO, M. Jean-Louis NICOLLE, Mme Guylène LAMBERT, Mme Ségolène SAVARY, M. Antoine MAURET, Mme Maëva FOUGERES BLIE, M. Antoine DESBLES, M. Keven JUETTE, M. Louis LOUET, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : M. Louis LOUET
Date d'envoi de la convocation : 21 mars 2026
Absente : Mme Carole DIEUMEGARD
Nombre de membres en exercice : 15 Présents : 14 Votants : 14

DELIBERATION 26/2026 – 1.7 COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : ELECTION DES TITULAIRES ET SUPPLEANTS

Le Conseil Municipal,

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,
Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.
Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Membres titulaires
Nombre de votants : 14
Bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 14
Sièges à pourvoir : 3
A obtenu la liste de M. Gwendal LECOINTRE AUGAGNEUR : 14 voix
Proclame élus les membres titulaires suivants :

- **M. Gwendal LECOINTRE AUGAGNEUR**
- **M. Dominique FOURRIER**
- **M. Keven JUETTE**

****

Commune de Saint-Broladre
Mairie rue de la mairie 35120 SAINT-BROLADRE
02.99.80.25.69 / mairie@saint-broladre.bzh

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213502594-20260330-DELIB262026-DE

Membres suppléants
Nombre de votants : 14
Bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 14
Sièges à pourvoir : 3

A obtenu la liste de Mme Chantal JOLY : 14 voix
Proclame élus les membres suppléants suivants :

- **Mme Chantal JOLY**
- **Mme Françoise MOUCHEL**
- **M. Jean-Louis NICOLLE**

Certifiée exécutoire la délibération,
Après notification ou publication le 02 avril 2026
et transmission en Préfecture, le 02 avril 2026
Affaire inscrite à l'ordre du jour.

Fait et délibéré à Saint-Broladre, le 30 mars 2026
Le Secrétaire de Séance
Louis LOUET

Le Maire
Jean-François GOBICHON



Commune de Saint-Broladre
Mairie rue de la mairie 35120 SAINT-BROLADRE
02.99.80.25.69 / mairie@saint-broladre.bzh